

Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale SPIM – 1^{er} juillet 2015 à 14h00

Membres et invités présents :

Maria-Pilar BERNAL	FEMTO-ST / OPTIQUE
El-Bay BOURENNANE	directeur adjoint ED SPIM UB
Pauline BUTAUD	représentante doctorants FEMTO-ST (MEC'APPLI)
Sophie CHAUVEAU	directeur adjoint ED SPIM UTBM
Bernard DULMET	FEMTO-ST / Temps-Fréquence
Sébastien EUPHRASIE	FEMTO-ST / MN2S
Michaël GAUTHIER	FEMTO-ST / AS2M
Olga KOUCHNARENKO	FEMTO-ST / DISC
Cécile LANGLADE	IRTES
Elodie LECHARTIER	représentante doctorants FEMTO-ST (AS2M)
Philippe LUTZ	directeur ED SPIM
Marie-Ange MANIER	OPERA
Michel MOLIERE	General Electric
Guy MONTEIL	FEMTO-ST / MEC'APPLI
Alexandrine VIEILLARD	assistante de direction ED SPIM

ORDRE DU JOUR

- 1) **Évaluation HCERES** : présentation de l'avancée des travaux
- 2) Point de situation sur la **campagne de recrutements « contrats doctoraux »**
- 3) Organisation secrétariat de l'ED / bureau doctoral de l'UFC
- 4) Consignes inscriptions et soutenances : période d'été et rentrée 2015-2016
- 5) Divers

HCERES

Bilan / auto évaluation : tableau de synthèse

Effectifs et encadrement

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de doctorants inscrits	330	349	431	458	440	433
Nombre de titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR)					212	224
Nombre moyen de doctorants/HDR			1	à	2	
Nombre maximum constaté de doctorants pour un HDR		11			6	8
Nombre de thèses soutenues	72	67	69	91	113	104
Durée moyenne des thèses soutenues dans l'année*			44,59 (2011)	44,36 (2012)	43,18 (2013)	44,51 (2014)
Durée moyenne des thèses soutenues dans l'année sans les salariés			44,34 (2011)	43,54 (2012)	43,08 (2013)	42,82 (2014)
Nombre de doctorants ayant définitivement et explicitement abandonné leur thèse dans l'année			11	25	18	1
Nombre d'étudiants ayant un financement spécifiquement dédié aux doctorants			399	421	406	408
Nombre de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire			8	8	9	6
Nombre de doctorants salariés n'entrant pas dans les deux catégories précédentes			17	25	23	18
Situations inconnues au 25/06/2015			7	4	2	1
* Il convient de déduire les congés de maternité, parentaux, de maladies de longue durée et autres cas particuliers justifiés.						

Travaux HCERES

Bilan / auto évaluation : prise en compte des remarques de la précédente évaluation

Eléments de l'évaluation précédente	Prise en compte par l'ED
<p>L'ED intervient peu dans le choix des sujets de thèse et l'admission des doctorants. Elle doit davantage affirmer sa position, notamment vis-à-vis des laboratoires, par un pilotage renforcé dans les choix des sujets de thèse et dans l'admission des doctorants.</p>	<p>Depuis 2012, les sujets de thèses pour les financements « établissement » ou « collectivités » sont proposés au conseil de l'ED sur la base d'un classement préalable des laboratoires. L'ED étudie la proposition et vérifie la qualité de l'encadrement. L'ED vote en conseil une liste classée de sujets/directeurs de thèse par laboratoires/départements de recherche. Un processus de concours a été mis au point : amendé au conseil d'hiver, il se déroule sur la période juin/juillet. La qualité des candidats proposés est strictement vérifiée en comité début juin.</p>
<p>Des mesures plus énergiques devraient être mises en place pour faire tendre la durée des thèses vers 3 ans. L'incitation à la soutenance devrait intervenir dès la 3^{ème} année et les exigences renforcées dès la 4^{ème} année.</p>	<p>Des procédures strictes ont été mises en place pour les réinscriptions dérogatoires avec engagements signés des doctorants et directeurs de thèse. Un courrier est systématiquement envoyé en milieu de 3^{ème} année aux doctorants, directeurs de thèse et directeurs de laboratoires/départements de recherche.</p>
<p>Les taux N/HDR (nombre de doctorants par HDR) maximum affichés par l'ED (8) et observés (11) sont élevés. Le taux maximum doit être notablement abaissé et des mesures sont à prendre pour le faire respecter.</p>	<p>Le taux maximum d'encadrement a été ramené à 6, sachant que la participation à un encadrement compte pour 1 quel que soit le nombre d'encadrants, sauf dans les cas des cotutelles ou des CIFRE où l'encadrement compte pour 0,5. Tant que le taux d'un encadrant n'est pas sous cette barre, il ne peut inscrire un nouveau doctorant.</p>
<p>Le taux de situations inconnues des docteurs est élevé</p>	<p>L'ED n'a pas les moyens humains pour réaliser elle-même le suivi de ses docteurs. Il repose complètement sur les travaux des observatoires.</p>
<p>Il n'existe pas de seuil de financement affiché, ni d'exigence de financement en 4^{ème} année et au-delà. Les critères de délivrance d'un avis favorable concernant l'autorisation de soutenance ne sont pas explicités.</p>	<p>Le conseil vote un minimum de financement ; il est actuellement de 1000 euros/mois.</p>
<p>Le taux d'abandons est un peu élevé, même s'il ne semble pas en général être lié à un mauvais déroulement de la thèse. L'ED doit analyser précisément ces cas d'abandons de thèse et, si nécessaire, agir pour les réduire.</p>	<p>L'ED a analysé les situations d'abandon et les cas liés à un mauvais déroulement sont peu nombreux. L'ED renforce tout de même ses processus de suivi en systématisant les retours après les suivis de deuxième année et en introduisant en fin de première année (juin) à partir de 2015 un questionnaire à destination des doctorants et des directeurs de thèse.</p>
<p>Le conseil n'est pas tout à fait conforme à l'arrêté de 2006, mais le projet de la future ED prévoit de l'être. Un seul doctorant siège au conseil. La direction augmenterait sa puissance d'action et son efficacité en s'appuyant sur un bureau dont les membres, représentatifs et motivés, pourraient être chargés de différentes tâches.</p>	<p>Le conseil actuel, composé de 26 membres, est conforme à l'arrêté de 2006 et représentatif des spécialités scientifiques de l'ED. Les doctorants ont 5 représentants, suivant un critère géographique, et participent aux discussions et décisions de l'ED. L'ED organise régulièrement les élections pour renouveler les représentants des doctorants. D'autre part, une commission formation à laquelle participent des doctorants a été mise en place pour traiter du suivi des formations, de l'évolution de la carte de formation et du Plan Individuel de Formation (mis en place en 2013).</p>
<p>Le site web pourrait présenter plus d'informations utiles aux doctorants tout en permettant une meilleure communication avec l'extérieur. Il pourrait notamment afficher les sujets de thèse proposés aux doctorants et expliciter les critères retenus par l'ED pour délivrer l'avis relatif à l'autorisation de soutenance. Des modifications plus profondes pourraient être envisagées afin que le site devienne un outil de travail plus dynamique de l'ED.</p>	<p>Le site web a été complètement refait et comporte maintenant les rubriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentant l'ED, son fonctionnement, son conseil, - donnant les principales informations pour les soutenances et les (ré)-inscriptions - présentant l'offre de sujets de thèses ; - présentant la carte de formation et des demandes de l'ED concernant le Plan Individuel de Formation.

Travaux HCERES

Bilan / auto évaluation : quelques éléments de bilan

Évolutions positives majeures depuis 2011/2012 :

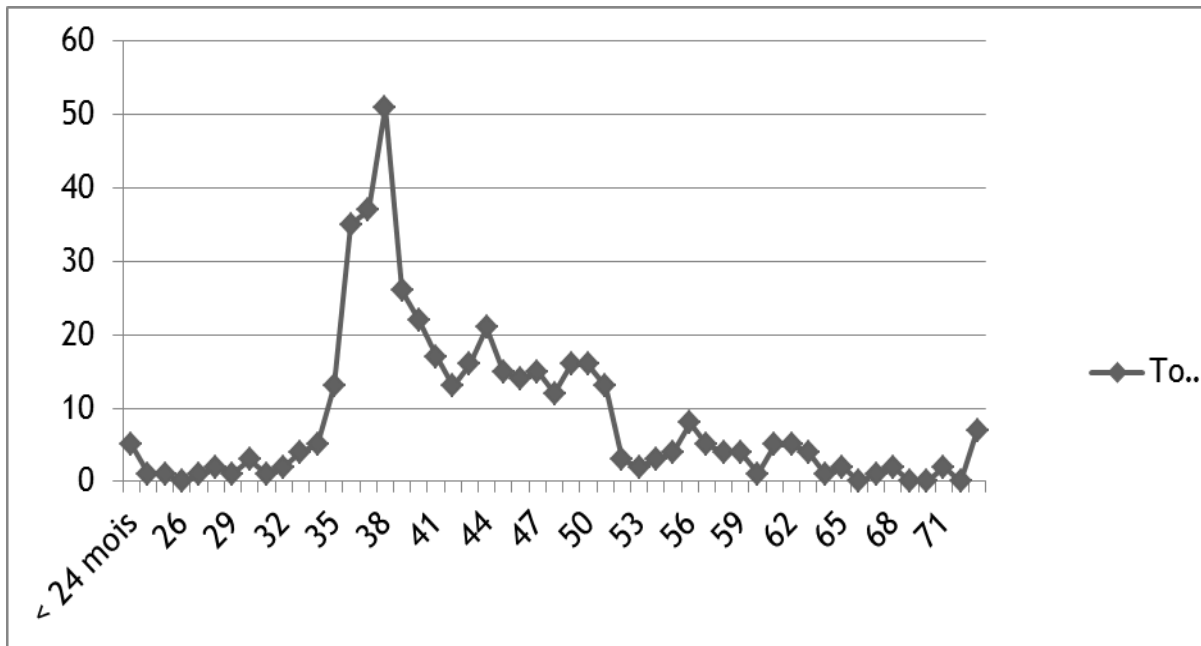
- Couverture des domaines SPI et STIC sur les régions Bourgogne et Franche-Comté, notamment avec l'intégration des laboratoires LE2I et DRIVE ;
- Mise en place de concours organisés pour les recrutements sur financements des établissements (MESR), des collectivités et pour les Labex ;
- Création d'une commission « formation » pour une gestion dynamique de la carte de formation proposée par l'École Doctorale ;
- Création du Plan Individuel de Formation ;
- Partie « SCIENCES » dans la carte de formation, constituée de cours de haut niveau ouvert à l'international et au réseau REDOC SPI ;
- Amélioration du suivi des doctorants (suivi de deuxième année renforcé, introduction d'un questionnaire en fin de première année axé « compétences ») ;
- Un budget conséquent permettant la mise en œuvre d'une politique scientifique

Quelques points négatifs majeurs depuis 2011/2012 :

- Pas d'amélioration sur la durée des thèses ;
- Part industrielle dans le financement des thèses inférieure aux ED françaises des mêmes domaines ;
- Difficultés à obtenir la mise en place de nouveaux outils techniques (portail informatique pour le P.I.F., base partagée pour les dossiers des doctorants, ...) ;
- Non harmonisation des procédures entre établissements.

Travaux HCERES

Bilan / auto évaluation : zoom sur la durée des thèses



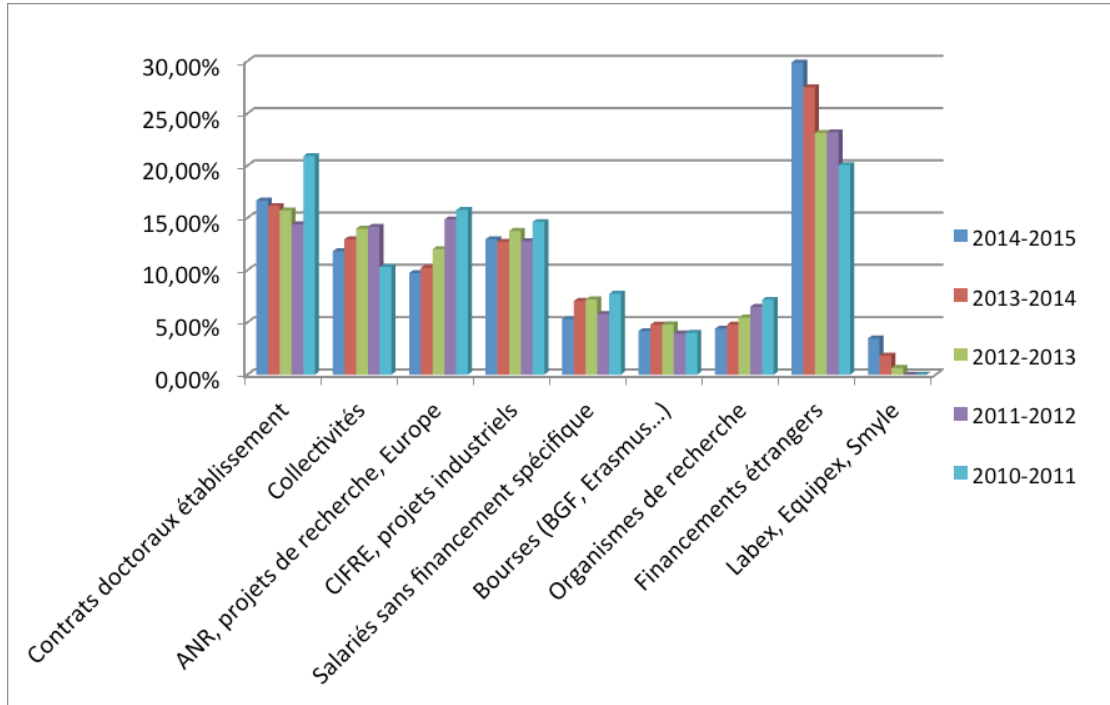
La courbe montre un pic autour de 39 mois, puis un long plat étalé sur la quatrième année de thèse. Le volume de thèse représenté par le pic et celui représenté par le plat sont de même ordre, ce qui tire la moyenne générale au dessus des 42 mois. De nombreuses discussions ont eu lieu au sein du conseil pour tenter de mieux comprendre la situation. Les causes apparaissent multiples, ce qui rend le traitement compliqué, mais les plus influentes pourraient être dans de nombreuses situations telles que :

- ni le doctorant, ni l'encadrement ne sont « pressés » de finir la thèse ;
- le financement des thèses entre dans des cadres contractuels plus longs (financements étrangers) ;
- les cotutelles ;
- le financement de thèse dans des contextes industriels où c'est le contrat qui prime au détriment de la finalisation (la rédaction notamment) de la thèse ;
- les difficultés de plus en plus grandes à réunir des jurys dans des délais raisonnables.

Si l'on regarde les établissements, l'UTBM est le « mauvais élève » avec plus de 47 mois (les financement chinois CSC n'en sont pas la cause) alors que les thèses à l'UB se soutiennent avec une moyenne autour de 39 mois.

Travaux HCERES

Bilan / auto évaluation : zoom sur le financement des thèses



Sur le graphique donné ci-dessus, certains membres du conseil ont fait remarqué que les sources de financements de nature industrielle ne sont pas suffisamment mises en évidence. En effet, certains projets comme les FUI ont une nature industrielle forte et apparaissent dans la rubrique « projets de recherche ». L'ED ne dispose que de données incomplètes à ce niveau et ne peut pas, dans l'immédiat, mettre en évidence ces situations.

Analyses :

Analyse de l'organisation	Forces : - Adossement scientifique - Participation des laboratoires à la vie de l'ED - Cohérence scientifique - Carte de formation riche et visible (cours « sciences » en anglais) - Progression et optimisation des moyens budgétaires permettant l'appui d'une politique scientifique	Faiblesses : - Instabilité responsabilité administrative - Non harmonisation des procédures entre établissements co-accrédités - Faiblesse de l'investissement financier industriel - Faible participation des membres extérieurs industriels au conseil d'ED
Analyse de l'environnement	Opportunités : - Attractivité de certains laboratoires, ouverture internationale - Création d'Université Bourgogne Franche-Comté et place des ED - Appui technique d'UBFC pour le développement des projets de l'ED - Liens des laboratoires avec l'industrie - Réorganisation de la recherche à l'UTBM	Menaces : - Disparition du secrétariat d'ED, volume de personnes mises à disposition d'UBFC sur le site bisontin - Réorganisation de la recherche à l'UTBM - Organisation du lien d'Université Bourgogne Franche-Comté avec les établissements fondateurs - Place du SPI/STIC dans la politique scientifique d'UBFC

Travaux HCERES

Éléments de projet

Politique scientifique :

- Adapter le futur conseil à la réorganisation de la recherche, voire créer un bureau étendu
- Maintenir un concours « sélectif » pour les recrutements sur contrats doctoraux doctoraux financés par l'établissement (UBFC) et les collectivités
- Accroître la mise en réseau de l'École Doctorale SPIM (de type REDOC SPI) et consolider la mise en réseau des doctorants (« Student Chapters »)
- Promouvoir l'adossement scientifique de l'École Doctorale (cours aux niveaux national et international, ...)
- Consolider le recrutement d'ingénieurs

Politique internationale :

- Définir une politique rigoureuse sur les cotutelles (bien-fondé de collaboration, problèmes de financement)
- Concrétiser les relations avec l'EPFL, l'Université de Neuchatel et l'Institut de Technologie de Karlsruhe
- Appui sur les réseaux tels que REDOC SPI, Campus France...

Politique d'encadrement et de suivi des doctorants :

- Comité de suivi de thèse : sera-t-il obligatoire avec la prochaine charte ? Si oui, sous quelle forme ?
- Nombre d'encadrants par thèse : il est en augmentation sur la dernière période observée
- Mode de comptabilisation du taux d'encadrement pour les HDR
- Actions à renforcer pour limiter la durée des thèses

Suivi des docteurs :

- Nécessité d'avoir un tableau de bord de suivi au niveau de l'ED
- Étudier la possibilité de créer un « annuaire des anciens »

Recrutements CD « établissements » et « collectivités »

Bilan pour l'ensemble de l'ED (UFC, UB, UTBM, régions Franche-Comté et Bourgogne

- 20 recrutements CD établissement :
 - 17 finalisés
 - 1 dossier en cours d'examen par la commission ED
 - 2 en attente des retours des candidats pré-sélectionnés
- 1 recrutement Labex Action : en attente
- 1 recrutement Labex First TF : finalisé
- 1 recrutement Robotex : en attente
- 8 recrutements financés par la Région Franche-Comté :
 - 7 finalisés
 - 1 en attente
- 5 recrutements co-financés par la Région Franche-Comté :
 - 5 finalisés
 - (+ 1 cofinancement IFFTAR en attente)
- 3 recrutements co-financés par la Région Bourgogne :
 - 1 finalisé
 - 2 dossiers en cours d'examen par la commission ED
- 2 concours en cours :
 - Chercheur entrepreneur en Franche-Comté
 - Jeune Chercheur Entrepreneur (JCE) en Bourgogne

Au final ... assez peu de problèmes pour cette campagne :

- Plus de la moitié des dossiers ont pu être traités dans les délais initialement prévus
- La majorité des candidats classés 1 ont accepté le poste proposé
- Les dossiers « tardifs » concernent essentiellement les financements « collectivités » : anticipation plus difficile ou problème de communication ?
- Quelques contestations des décisions de la commission :
 - Mauvaise compréhension des critères de sélection des candidats
 - Il est préférable de prévoir un délai supplémentaire plutôt que de transmettre une sélection qui ne satisfait ni les directeurs de thèse ni l'ED

Rappel

- Le concours mis en place est un équilibre entre le respect des orientations scientifiques des laboratoires (choix des sujets/directeurs de thèse), des choix des candidats par les directeurs de thèse et des critères scientifiques imposés par l'ED et les établissements.
- La sélection de candidats dont les qualités académiques sont indéniables est un impératif (première partie de promotion, qualité des stages)
- C'était un point d'amélioration demandé par l'AERES en 2011

Organisation secrétariat ED / Bureau doctoral UFC

Évolution de la situation au cours du mois de juin 2015 :

- Alexandrine VIEILLARD était jusqu'à présent mise à disposition de l'ED SPIM par le Bureau doctoral, mais était occupée à 100 % par les travaux de l'ED ; elle est aujourd'hui attachée à l'ED SPIM
- La mission d'Anne BAUDRY s'est achevée le 30 juin 2015 : Sara DI SANTO (dédiée jusque là à l'ED LETS), lui succède jusqu'au 23 juillet 2015 pour la partie financière ; elle ne pourra probablement que remettre à jour la situation existante (plus de 3 mois de retard dans le traitement des dossiers)
 - o A sa mission actuelle, Mme VIEILLARD se voit confier la gestion des soutenances d'HDR, la mise à jour du site Internet de l'ED et les dossiers de cotutelles (traités en commun avec Ludovic Jeannin)
 - o Compte tenu de sa charge de travail, Mme VIEILLARD est dans **l'impossibilité de traiter les demandes financières : ces demandes sont mises en attente.**

Situation à la rentrée universitaire 2015-2016 :

- Samuel AMET ne sera pas mis à disposition d'UBFC ; une personne va être recrutée au bureau doctoral et fera le lien avec Mr AMET (un biseau étant prévu sur l'année 2015/2016), appelé à d'autres fonctions au service de la recherche de l'UFC
- Une personne attachée au service financier de l'UFC devrait consacrer 50 % de son temps aux écoles doctorales
 - o La gestion financière devra être traitée par la nouvelle personne du service financier (y compris le traitement des demandes de co-financements, les remboursements de frais de mission, le suivi du budget..., et non pas les opérations strictement financières)
 - o La gestion des cours « sciences » spécifiques à l'ED SPIM assurée par Mr AMET ne pourra pas être transférée à Mme VIEILLARD : elle doit être assurée avec la gestion des cours mutualisés
- Préparation à l'organisation future d'UBFC (notamment par la mise en place de la carte multiservices)

Inscriptions / soutenances – Période été et rentrée

Période été

- Les **soutenances envisagées pour la 2^e quinzaine de septembre** : pour respecter les délais, il faut que le dossier de **demande d'autorisation soit transmis au plus tard le 10 juillet 2015** pour permettre la désignation des rapporteurs et l'envoi des courriers demandant les pré-rapports avant la fermeture du secrétariat (16 juillet au 16 août)
- **Pour les soutenances envisagées en août ou au cours de la 1^{re} quinzaine de septembre, les délais sont maintenant dépassés pour une demande d'autorisation.**

Rentrée 2015-2016

- Pour les bisontins, à compter de la 1^{re} semaine de septembre, une permanence sera assurée par Mme VIEILLARD les mardi et jeudi matins dans les locaux de FEMTO-ST / Témis : les horaires et modalités seront précisés ultérieurement.
- **Réinscriptions des doctorants sous contrat doctoral** : anticiper en déposant le dossier **avant fin-septembre** pour assurer la continuité du salaire et la prise en compte éventuelle des avenants
- **Inscriptions** : **anticiper la préparation des dossiers** et la date de venue des candidats, notamment ceux d'origine étrangère

Divers

- Le travail sur le livret d'accueil a pris du retard en raison des indisponibilités autant du côté des doctorants que du côté de l'ED ;
- Le retour sur les auditions des doctorants en 2^e année de thèse va être effectué au cours de la 1^{re} quinzaine de juillet ;
- Les questionnaires de fin de 1^{re} année de thèse seront transmis dans la mesure du possible avant la mi-juillet et au plus tard au cours de la 2^e quinzaine du mois d'août

La réunion du conseil s'est achevée à 17h30.

La prochaine réunion aura lieu au cours du mois de novembre 2015